

machinistes ou les outilleurs-ajusteurs, par exemple. Beaucoup de ces emplois rémunérateurs seront donc supprimés et remplacés par des emplois exigeant une compétence relativement limitée.

Des études effectuées aux États-Unis démontrent que le salaire annuel moyen dans les nouveaux secteurs de pointe est inférieur de \$5,000 au salaire moyen des emplois qui ont été perdus dans les secteurs manufacturiers traditionnels. Si c'est le cas, monsieur le Président, il faut se demander d'où proviendrait le pouvoir d'achat nécessaire pour absorber les produits de consommation que la productivité accrue permettra de déverser sur le marché.

Nous appuyons les efforts déployés par le gouvernement et par le secteur privé en vue d'implanter les nouvelles industries des secteurs de pointe, et nous approuvons le gouvernement, qui a donné récemment plus de 17 millions de dollars au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada afin de promouvoir la collaboration entre les entreprises et les universités et la création d'un réseau pour la recherche et la conception dans le domaine de la micro-électronique. Nous souscrivons à tout cela, car nous savons que ces efforts visent à produire des diplômés universitaires qui soient préparés à occuper des emplois dans le domaine de la technologie et de la recherche axées sur l'utilisation de la puce de silicone. Cependant, que fait-on des emplois de ces centaines de milliers de Canadiens qui travaillaient dans les industries traditionnelles, lesquelles, selon beaucoup d'experts, produiront la même quantité de biens avec des effectifs de plus en plus réduits? Il est inacceptable de foncer tête baissée dans de nouveaux programmes et d'accorder une foule de subventions pour favoriser la croissance des secteurs de pointe, tout en ne tenant aucun compte des répercussions de ces nouvelles industries sur notre main-d'œuvre; or, c'est exactement ce que l'on fait dans une grande mesure.

Le ministre a évoqué un nouveau centre de la productivité. Nous souscrivons et applaudissons à cette initiative, monsieur le Président, mais nous demandons ce que cela apportera aux milliers de travailleurs qui ont déjà perdu leur emploi ou qui le perdront probablement d'ici un an ou deux, avant même que cet institut de la productivité n'atteigne sa vitesse de croisière. Impossible de s'opposer à la modernisation de l'industrie. Cependant, nous affirmons qu'elle doit se faire avec la participation des intéressés, non pas uniquement ceux qui en bénéficieront mais aussi ceux qui en ont souffert et qui continueront d'en souffrir. Si le gouvernement doit encourager cette modernisation et aider les entreprises du secteur de la technologie de pointe, il doit également donner aux travailleurs le moyen de participer aux décisions qui les touchent directement dans leur vie quotidienne.

Le Nouveau parti démocratique a fait une série de recommandations précises qui, à notre avis, méritent d'être étudiées sérieusement par le gouvernement et par l'ensemble des Canadiens. Nous affirmons, monsieur le Président, qu'il faut accorder une protection minimale aux travailleurs dont l'emploi est menacé par le changement. Il faut leur donner un préavis raisonnable. Il faudrait consulter les employés. Il faut arriver à des accommodements de travail plus souples, une meilleure indemnité de cessation d'emploi et il faut augmenter au maximum le nombre des emplois créés par la technologie de pointe au Canada. C'est pour ces raisons, entre autres, monsieur le Président, que nous disons que le gouvernement doit jouer un

rôle important et faire adopter une loi pour protéger les travailleurs.

Un autre aspect du changement en cours réside dans la tendance de plus en plus affirmée au travail à temps partiel et aux emplois à temps partiel. Un député n'a qu'à entrer dans un supermarché ou chez n'importe quel détaillant pour constater à quel point on y trouve des employés à temps partiel, qui travaillent quelques heures par jour ou quelques jours par semaine. Ce qui nous préoccupe, monsieur le Président, ce n'est pas simplement le fait qu'il s'agit d'employés à temps partiel, mais faute d'une loi du gouvernement, souvent ils n'ont pas droit à l'assurance-chômage, aux régimes de pension, à l'assurance-soins médicaux et le reste.

Nous soutenons que le gouvernement doit intervenir car lui seul peut garantir à ces employés à temps partiel les avantages que les travailleurs à temps plein ont gagnés grâce aux négociations syndicales ou à la loi. La politique et la stratégie du gouvernement ont donné lieu à une croissance constante du travail à temps partiel et à une diminution du travail à temps plein. Le gouvernement, disons-nous, doit accorder à ces travailleurs à temps partiel les avantages fondamentaux dont jouissent les travailleurs en temps plein. On a fait un certain nombre de suggestions qu'il vaut la peine de prendre en considération. Dans un récent article, Bob Kuttner, rédacteur en chef à *The New Republic*, a soutenu que la croissance du travail à temps partiel était attribuable à la propagation de la micro-électronique. Parmi les mesures qui pourraient être prises pour encourager les gens à travailler, le journaliste suggérerait que les travailleurs puissent verser, en plus de leurs cotisations au Régime de pensions du Canada, des cotisations supplémentaires qui leur permettraient à l'âge de 60 ans de travailler à raison de deux ou trois jours par semaine durant les cinq années suivantes. Ils tireraient le reste de leur salaire des cotisations qu'ils auraient déjà versées au Régime de pensions du Canada. Un autre régime similaire permettrait aux jeunes parents d'un petit enfant de passer cinq ans à travailler à temps partiel tout en touchant leur plein salaire. Ce serait une bonne mesure sociale qui permettrait aux parents de passer du temps à la maison avec leurs enfants durant ces années de formation tout en fournissant des emplois additionnels à d'autres membres de la population active.

Wassily Leontief, titulaire bien connu et respecté du Prix Nobel en économie a fait remarquer que si l'on ne s'appliquait pas à redistribuer les gains de l'automatisation, la société—il parlait des États-Unis, mais la même chose s'applique au Canada—se verrait condamnée à une situation paradoxale caractérisée par l'accroissement de la productivité, d'une part, et par l'aggravation de la misère, de l'autre. La position qu'a adoptée le gouvernement actuel en encourageant le développement de la technologie de pointe tout en négligeant, à notre avis, ses répercussions sur les travailleurs, ne peut que contribuer à faire naître cette situation dans notre pays. Les députés n'ont qu'à considérer ce qui arrive aux sidérurgistes de Hamilton ou aux mineurs de Sudbury: ils perdent leur maison et tous leurs biens parce qu'ils n'ont plus d'emplois.

• (1800)

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. Comme il est 18 heures, je dois informer la Chambre que les délibéra-